Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 121 (1995)

Heft: 19

Artikel: Le rôle de l'entrepreneur général

Autor: Banse, Christian

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-78622

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rôle de l'entrepreneur général

Par Christian Banse, ing. civil dipl., SIA, directeur de proiets et responsable des projets spéciaux, Zschokke entreprise générale SA, Av. des Baumettes 3, 1020 Renens

Dès la phase de conception du projet

Après avoir été choisie par les Transports publics de la région lausannoise (TL) sur la base d'offres mises en concurrence, la société Zschokke rejoignit, dans une première phase, un groupe d'étude chargé d'élaborer le nouveau projet de dépôt-atelier de Perrelet. La mission confiée par le maître de l'ouvrage au groupe d'étude était de définir un projet qui tienne compte à la fois du projet de base et des apports d'optimalisation qui avaient permis à Zschokke sa sé-

En outre, Zschokke avait reçu pour tâche, dans le cadre de sa collaboration, d'attirer l'attention du maître de l'ouvrage sur l'incidence financière des décisions que ce dernier pouvait être amené à prendre. C'est dire qu'à ce stade, Zschokke gérait, pour le compte des TL et en toute transparence, les modifications du devis initial dues à l'optimalisation du projet.

L'élimination de la «surgualité» fut de règle dans cette phase où Zschokke a pu faire prendre conscience et admettre que l'on pouvait renoncer à construire des parties d'ouvrage qui, en ne prenant en considération que les besoins réels du maître de l'ouvrage, ne se justifiaient plus. La phase de conception, pilotée par les architectes, devait aboutir en six mois à un nouveau projet, pour lequel Zschokke présentait sous sa responsabilité une offre forfaitaire.

Le projet ainsi défini et l'offre forfaitaire qui y était associée ont permis aux TL d'entreprendre les démarches en vue de l'autorisation de construire et du financement. Pendant ce temps, le groupe d'étude continua d'affiner le projet en étroite collaboration avec les TL. Des corrections mineures furent apportées qui devaient aboutir à une dernière offre forfaitaire, ferme et définitive, laquelle fut prise en compte pour la signature, en juillet 1991, du contrat d'entreprise générale à prix forfaitaire pour l'exécution «clés en main» de l'ouvrage.

Avec cette signature débuta la phase de réalisation du projet qui comprenait également les prestations de préparation de l'exécution. Responsable de cette phase, Zschokke devenait l'interlocuteur unique du maître de l'ouvrage, interlocuteur qui pouvait prendre vis-à-vis de ce dernier toutes les décisions qui s'imposaient au nom des entreprises sous-traitantes et des bureaux d'étude mandatés, limitant ainsi les «interfaces» dans un but d'efficacité et de rationalisation.

Esprit de partenariat

Cette suppression d'interfaces ne doit pas faire oublier l'esprit de partenariat nécessaire à l'approche pluridisciplinaire de l'acte de construire. L'on sait combien il est avantageux de créer des alliances spécifiques avec des professionnels qualifiés. C'est dans ce souci que Zschokke s'est adjoint dans la phase de réalisation les services des mandataires qui avaient participé à la phase de conception du projet, laissant ainsi s'épanouir la synergie et la motivation développées lors de cette dernière. Les ingénieurs civils, les ingénieurs en installations techniques et en équipements ainsi que, dans une moindre mesure, les architectes se virent confier par Zschokke une part importante des prestations prévues dans les normes SIA.

Direction du projet

Pour diriger tous les acteurs impliqués, une organisation fut mise en place au sein du groupe des collaborateurs de Zschokke chargés de la direction du projet afin d'assumer plus particulièrement les tâches suivantes:

 supervision de la coordination du projet, soit la collaboration avec les mandataires

dans les phases de prépara- 373 tion de l'exécution et de l'établissement des dessins définitifs d'exécution, pour s'assurer de la conformité du projet ainsi élaboré avec les engagements contractuels vis-à-vis du maître de l'ouvrage ou avec toute modification qu'il aurait été convenu d'apporter;

- direction générale des travaux, coordonnant les activités des différents mandataires techniques, qui eux-mêmes dirigeaient les entreprises sous-traitantes relevant de leur domaine spécifique;
- direction locale des travaux relevant traditionnellement de l'architecte seul;
- planification de toutes les prestations nécessaires à la réalisation du projet dans les délais contractuels et collaboration avec les TL pour la planification de son emménagement et de la mise en service de l'ouvrage, conformément aux exigences impérieuses des transports en commun;
- gestion administrative financière avec comme objectif principal la maîtrise des

Ces tâches employèrent jusqu'à six personnes, pratiquement en permanence sur le site, et le soutien administratif nécessaire (secrétariat, comptabilité) au bureau de Renens, en plus du directeur de projet. Afin d'assurer plus d'efficacité à la gestion et à la planification, l'outil informatique du chantier fut connecté par modem au réseau interne du bureau. Il faut signaler que le coût de cette organisation se maintint dans le budget établi sur la base des normes SIA relatives au calcul des honoraires.

Riqueur à la mesure de l'ouvrage

A la complexité de l'ensemble du projet est liée une grande diversité d'intervenants qui a nécessité une discipline rigoureuse dans l'approche et la résolution des différents problèmes rencontrés. La rigueur fut également de mise dans d'autres domaines. Ainsi, la gestion des plans avec près de 2000 mouvements fut traitée par des moyens informatiques permettant notamment de donner à tout moment la révision applicable de chaque plan et l'état d'avancement de celuici dans les différents processus d'approbation définis.

La gestion des modifications demandées ou acceptées par le maître de l'ouvrage dut également faire l'objet d'une certaine rigueur, afin que celui-ci puisse avoir un contrôle permanent de ses engagements pour se maintenir dans le cadre du budget qu'il s'était fixé. Il faut relever que cette gestion fut facilitée par un dossier contractuel établi dans cette optique, dans la mesure où il avait été présumé entre autres que certaines techniques pouvaient évoluer entre la date de signature du contrat et la date de réalisation de la partie d'ouvrage où elles étaient impliquées.

Il est à noter qu'avec toute la rigueur ainsi définie et documentée, tant dans les règles de fonctionnement à l'intérieur de l'entreprise générale que dans les contacts de celle-ci avec ses partenaires, la systématique de l'organisation mise en place aurait aisément pu faire l'objet, s'il en avait été décidé ainsi, d'une certification en tant que «plan qualité» au sens des normes ISO 9000.

Machines et équipements d'exploitation

Avec l'accord du maître de l'ouvrage, Zschokke a intégré dans ses prestations l'achat des machines neuves, la révision de certaines machines déménagées du dépôt de Prélaz, ainsi que la mise en place de toutes les machines, installations et équipements d'exploitation nécessaires et prévus. Cet apport a de ce fait dégagé le maître de l'ouvrage d'une responsabilité importante tant dans la coordination technique que dans la gestion des coûts et des délais en donnant à Zschokke la maîtrise de la planification générale du projet, afin de satisfaire au mieux les futurs utilisateurs et de garantir un fonctionnement du nouveau dépôtatelier de Perrelet dans les délais.

Coup de pouce à l'économie régionale

Chacun peut présumer que par sa taille et sa présence dans toutes les régions de Suisse, Zschokke aurait pu se satisfaire d'adjudications et de commandes exclusivement basées sur les lois du marché et ainsi distribuées dans tout le pays et, pourquoi pas, même à l'étranger. C'est oublier que le maître de l'ouvrage représente dans ce cas une collectivité publique locale qui, pour répondre à certains de ses intérêts, a exigé d'une manière contractuelle que l'entrepreneur général ne traite qu'avec des mandataires, soustraitants et fournisseurs de premier ordre, en donnant la préférence, à qualité, prix et prestations égaux, à ceux ayant domicile dans le canton.

Cette exigence fut largement remplie, sans revendication d'aucune des parties, par la distribution de près de 90% du montant du contrat attribué à Zschokke, soit d'environ 100 millions de francs sur un total de 111 millions, à des entreprises vaudoises. Cela ne représente pas moins de 180 artisans, fournisseurs, industriels et bureaux, un chiffre de plus de 40 millions de salaires et près de 800 000 heures de travail.

L'avis du maître de l'ouvrage

En conclusion de ces lignes consacrées au rôle de l'entrepreneur général, nous aimerions citer ici M. Jean-Pierre Kallenbach, directeur général des Transports publics de la région lausannoise: «La mission première des TL est d'assurer des transports publics efficaces dans la région lausannoise où réside plus du tiers de la population du canton de Vaud. Construire un dépôt n'est pas sa spécialité et le projet dépasse ses compétences. Il a donc recours à l'entreprise capable d'une réalisation spécifique, assurant dans des délais impératifs un ouvrage de qualité et à un prix ferme. Il renonce de ce fait à mettre en place une structure temporaire en déléguant des compétences. Les décisions réfléchies doivent être prises avant signature du contrat et pour la suite, les TL se concentrent sur leurs tâches principales. La nécessité et l'utilité du dépôt sont admises par tous les intéressés, mais nos clients souhaitent qu'on s'occupe en priorité de leurs problèmes quotidiens de transport.»

Le nouveau centre d'exploitation de Perrelet en chiffres

Capacité du dépôt: 250 unités véhicules Volume construit: 326 500 m³
Surface du toit: 20 000 m²
Volume d'excavation: 120 000 m³
Matériaux évacués: 90 000 m³
Béton (fabriqué sur place): 25 000 m³

Acier

(armatures et charpente): 2930 t (soit quatre fois le poids du bateau *Lausanne* ou un tiers de celui de la Tour Eiffel)

Coffrages: 80 000 m²
Canalisations: 35 kilomètres

Longueur totale des fils

de contact (lignes aériennes): 11 950 m Nombre d'aiguillages: 47 Nombre de croisements: 7 Nombre de poteaux: 92

374

IAS Nº 19 30 août 1995

Ľ	oai	IX I	n	te	rv	er	าล	n	ts
1	บลเ	IX I	n	ιe	rv	e	I	na	nan

Principaux intervenants						
Maître de l'ouvrage	Transports publics de la région lausannoise SA	Alimentation – Tableaux	Erico Products SA, Morat			
Architectes	GAR: Groupement des archi- tectes (P. Audétat, JP. Borgeaud,	Caniveaux à câbles	Temsa, Jean Maye, Châtelai- ne/Genève			
	M. Kreil, P. Simond), Epalinges	Dispositifs anti-effraction Installations de ventilation	Cerberus SA, Lausanne			
Ingénieurs civils	GIN: Groupement d'ingénieurs (Kung & associés SA, JPC ing. ci- vils SA), Lausanne		Consortium Morges: Paul Wirtz SA, Morges Climatec SA, Renens			
Ingénieurs électriciens	Betelec SA, Lausanne	Installations de chauffage	Von Auw SA, Préverenges Consortium, Lausanne:			
Ingénieurs en chauffage, ventilation & climatisation	ETB: Etudes techniques du bâti- ment, Renens		Brauchli SA. Lausanne Streit SA, Lausanne A. Monnier SA, Pully J. Masson SA, Prilly J. Monod SA, Prilly Consortium, Lausanne: Knapps & Baumann SA, Lau-			
Ingénieurs en installations sanitaires	Etudes sanitaires Lausanne SA, Lausanne					
Géomètre	JP. Ferrini, Lausanne					
Physique des constructions	AG H. Hatt-Haller, Zurich		sanne Chevalley SA, Lausanne			
Ingénieurs en équipements	Argus engineering SA, Lausanne	Installations sanitaires	Consortium Sanitaires H.M.P.F.,			
Entreprise générale	SA Conrad Zschokke, Renens	installations sumaines	Lausanne: André Henny SA, Lausanne Ed. Milliquet SA, Lausanne Perret Frères SA, Lausanne Fureder SA, Lausanne			
Terrassements, fondations et travaux spéciaux	Fehlmann travaux hydrauli- ques SA, Epalinges	Installalions sanitaires et air comprimé	Masson Sanitaires SA, Lausanne			
Terrassements	Consortium, Bioley-Orjulaz: Bauter SA, Bioley-Orjulaz	Centrale air comprimé	Serva-Technik SA, Bussigny			
	Guex SA, Jongny	Installation Sprinkler	Abarisk SA, Renens			
Béton armé, maçonnerie	Consortium en Perrelet, Renens: SA Conrad Zschokke, Lausanne Bertholet et Mathis SA, Lausanne	Obturations, revêtements coupe-feu	RAG Reichenberger SA, Lausan- ne			
	Luini SA, Tolochenaz	Faux-planchers	Montage & Maintenance SA,			
Charges, sols coulés	Walo Bertchinger SA, SaintSulpice	Prétraitement des eaux usées,	Morges			
Escalier hélicoïdal en béton	Naegeli Form AG, Winterthour	lavage châssis	Neutra-Zeiss Béton SA, Mézières			
Echafaudages de façade	Haltiner Iseli SA, Chavannes	Descente eaux pluviales	Consortium sanitaire, Lausanne:			
Charpente métallique	Geilinger SA, Yvonand		Diemand Joseph SA, Lausanne M. Fleury & Cie SA, Lausanne			
Toitures et façades	Préciba, Versoix		Mayor & Cie SA, Pully			
Fenêtres en métal léger	Progin SA, Bulle	Nettoyage canalisations	Künzli frères SA, Villeneuve			
Isolation et étanchéité	Balzan & Immer Etanchéité SA, Lausanne	Ascenseurs et monte-charge	Segulift SA, Lausanne			
Portes à paquet et sectionnelles	Lamelmatic SA, Vevey	Porte blindée	Bauer SA, Crissier			
Stores à lamelles et en toile	Griesser SA, Lausanne	Sous-station électrique	Sécheron SA, Genève			
Ferblanterie	Bollat SA, Bex	Lignes aériennes	Kümmler + Matter SA, Zurich			
Echelles sorties de secours	Burgener & Oberli SA, Lausanne	Citernes diesel Conduites diesel	Cometro SA, Vufflens-la-Ville			
Coupoles, exutoires, lanterneaux,	Wema SA, Chavannes-près-	Cabines de peinture	Jean Rossi pipelines SA, Lausanne Gebrüder Wälti AG, Bronschhofen			
commandes pneumatiques	Renens	Galeries de ventilation des	contract training, provident to the			
Protection contre la foudre	A. Perusset Lausanne SA, Renens	cabines de peinture	Dr. Ing. Koenig AG, Dietikon			
Crépissages de façade isolants	Raselli façades SA, Ecublens	Cheminées de ventilation	M. Schaeffert Constructions ther- moplastiques, Pampigny			
Cage de Faraday	Jaquier + Lehmann SA, Guin	Distribution huiles et graisses	Tecalto AG, Zurich			
Installations provisoires de chantier et installations électriques	Consortium CATEMA, Renens: Cauderay SA, Renens	Installations de lavage	Ferrum AG, Rupperswil			
	Teléphonie SA, Lausanne	Poste pneumatique	Hirschi + Co. AG, Berne			
	Mauerhofer & Zuber SA, Renens	Elévateurs à colonne	Vobag AG, Lengnau			
Mise à la terre et installations	Consortium, Le Mont-sur-Lau-	Ponts roulants, monorails,				
électriques	sanne: Olivier Jeanfavre SA, Le Mont	palans	Stephan SA, Givisiez			
	Chaillet SA, Lausanne	Porte sectionnelle	Kempf Tor AG, Muolen			
	Cupelin SA Lausanne	Routes	Gabella & Cie SA, Lausanne			
Lustrerie	ISNA SA, Préverenges	Voie ferrée	Laurent Membrez SA, Aclens			
Alimentation – Câbles Alimentation – Coffrets	Câbleries et tréfileries de Cossonay, Cossonay	Panneau de chantier	Marcel Meyer Réclames SA, Lausanne			
Annieritation – Confets	Siteg technologie SA, Cossonay Entreprises électriques fribour-	Cadres de redressage	Celette SA, Payerne			
	geoises, Fribourg	Maquette	Atelier Fragnière, Lausanne			